

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commissions réunies
des Affaires sociales
et de la Santé

Convocation¹

Mardi 10 octobre 2017 – à l’issue de la commission de la Santé
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

**1. Rapport d’activités pour l’année 2016 du Conseil consultatif
bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé**
[85 \(2017-2018\) n° 1](#)

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé des représentants du Conseil consultatif bruxellois francophone de l’Aide aux personnes et de la Santé.
- Discussion.

2. Divers

¹ Dans les conditions de l’article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission des Affaires sociales

Président : à désigner
Vice-présidents : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : M. Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, M. Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Simone Susskind
MR : M. Boris Dilliès, M. Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
DéFI : M. Fabian Maingain, M. Fatoumata Sidibé
cdH : M. Pierre Kompany
Ecolo : M. Evelyne Huytebroeck

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, M. Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Julien Uyttendaele
MR : M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, M. Viviane Teitelbaum
DéFI : M. Michel Colson, M. Martine Payfa, M. Caroline Persoons
cdH : M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba
Ecolo : M. Zoé Genot, M. Alain Maron

Composition de la commission de la Santé

Président : à désigner
Vice-présidents : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, M. Isabelle Emmery, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor
MR : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui
DéFI : M. Michaël Vossaert, M. Martine Payfa
cdH : M. André du Bus de Warnaffe
Ecolo : M. Magali Plovie

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Catherine Moureaux, M. Mohamed Ouriaghli, M. Emin Ozkara
MR : M. Françoise Bertieaux, M. Corinne De Permentier, M. Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
DéFI : M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, M. Fatoumata Sidibé
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Kompany
Ecolo : M. Zoé Genot, M. Alain Maron

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).